

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 3 juillet 2017, à la salle municipale de
Saint-Alphonse à 19 h 30.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Luc Poirier
Julien St-Onge
Josiane Appleby
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La
directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est
également présente.

CONSEILLER ABSENT : Tommy Cyr

174-07-2017 OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à
prendre en considération l'ordre du jour proposé.

175-07-2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le
conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que
l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

176-07-2017 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2017.

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir lu
le procès-verbal du 5 juin 2017 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby, appuyé par le
conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents
d'adopter le procès-verbal du 5 juin 2017.

177-07-2017 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 JUIN 2017.

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir lu
le procès-verbal du 28 juin 2017 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le
conseiller Luc Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents
d'adopter le procès-verbal du 28 juin 2017.

178-07-2017 APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Il est proposé par le conseiller Luc Poirier, appuyé par le
conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que
les comptes au total 62 122.02\$ ci-après présentés soient acceptés pour
paiement :

Atlantis Pompe Ste-Foy		240.21 \$
Florent Bernard	249.74 \$ p	
Bibliothèque de St-Alphonse		20.00 \$
Bon Pain Bon Matin (1164815681)		25.20 \$
Buro Plus J.M. Arsenault		159.58 \$
Carquest New Richmond		114.56 \$
Confian		545.25 \$

La Coop Purdel		411.44 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	539.97 \$ p	
Desroches Groupe Pétrolier		773.87 \$
Les Distributions Leblanc		542.34 \$
Les Entreprises Jean-Guy Bernard Inc.		2 967.50 \$
Fédération Québécoise des Municipalités		12.52 \$
Financière Banque Nationale		8 381.53 \$
Reina Goulet		711.80 \$
Hydro-Québec	5 591.91 \$ p	467.36 \$
Intersport		110.23 \$
Laurent Goulet & Fils Inc.		3 398.30 \$
Librairie Liber		34.48 \$
Marcel Dionne et Fils Inc.		786.74 \$
Les Marchés Tradition		22.06 \$
Michaël Rossy Inc.		80.81 \$
M.J. Brière Inc.		164.67 \$
Audrey Molloy		150.28 \$
MRC de Bonaventure		12 021.09 \$
Municipalité de St-Alphonse-LET		8 041.39 \$
Navigue.com		265.59 \$
Pièces d'autos M.G.A. & Fils		106.60 \$
PJC - Pharmacie Jean Coutu		113.01 \$
Mégan Poirier		280.60 \$
Quincaillerie Arsenault enr.		372.49 \$
Les Serres Cyr enr.		180.51 \$
Services de cartes Desjardins (Interac)	34.99 \$ p	
Télécommunications de l'Est		76.06 \$
Véolia Water Technologies Canada Inc.		567.10 \$
Visa Desjardins	60.00 \$ p	810.45 \$
Xerox Canada Ltée.		146.01 \$
Remises gouvernementales		12 543.78 \$

.....

179-07-2017

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 53 537.32\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

6932006 Canada inc - Balkans Madawaska		8.26 \$
AGAT Laboratoires		3 731.98 \$
ARPO Groupe-Conseil		2 023.56 \$
Bell mobilité	53.99 \$ p	
Bouffard Sanitaire inc.		45.99 \$
BuroPlus J.M. Arsenault		201.06 \$
Carquest New Richmond		514.21 \$
Confian		132.68 \$
Dépanneur le Duo		224.26 \$
Desroches groupe pétrolier		4 290.23 \$
Distribution Leblanc		10.39 \$
Fédération Québécoise des Municipalités		89.50 \$
Garage Forêts Star		262.06 \$
Gaspésie Diesel		520.77 \$
Groupe Négotel		116.22 \$
Christine Henry		610.60 \$
Hydro-Québec		5 529.87 \$
Ja-ri Armatures Inc.		14.20 \$
M.J. Brière Inc.		4.28 \$
Morneau Transport		75.03 \$
Municipalité de St-Alphonse		18 340.41 \$
Navigue.com		59.73 \$
Nortrax Québec Inc.		2 882.79 \$

Pièces d'auto M.G.A. et Fils	665.60 \$
Gérard Porlier	21.50 \$
Quincaillerie Arsenault Enr.	70.04 \$
Quincaillerie Robichaud Inc.	24.98 \$
Recyclage Chaleurs Inc.	362.17 \$
Remises gouvernementales	10 762.11 \$
Services de cartes Desjardins	44.49 \$ p
Visa Desjardins	90.99 \$
WSP Canada Inc	1 753.37 \$

180-07-2017

DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR VOIE D'INVITATION ÉCRITE POUR LA RÉFECTION DE L'INTERSECTION DU 5^{IÈME} RANG EST ET DE LA ROUTE DE SAINT-ALPHONSE.

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Josiane Appleby et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise monsieur Rock Pratte, directeur du LET à transmettre pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires à la demande de soumissions par voie d'invitation écrite pour la réfection de l'intersection du 5^{ième} Rang Est et de la route de Saint-Alphonse numéro 2017-04. Monsieur Rock Pratte, directeur du LET est nommé responsable en octroi de contrat pour cette demande de soumission.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe scellée et cachetée portant la mention « Soumission – Réfection de l'intersection du 5^{ième} Rang Est et de la route de Saint-Alphonse ». Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement au bureau de la municipalité, au 127, rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0, au plus tard mercredi 26 juillet 2017 à 14 heures, heure locale de Montréal de l'Horloge parlante sur le site (www.horlogeparlante.com). Les soumissions seront ouvertes publiquement à la salle municipale de Saint-Alphonse le même jour à 14 heures. La Municipalité de Saint-Alphonse ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou perte subit par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Elle se réserve également le droit de retrancher du contrat certaines parties des travaux.

181-07-2017

DÉPÔT D'UN ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES – LET.

Un état des revenus et des dépenses du lieu d'enfouissement technique est remis à chacun des membres du Conseil municipal.

182-07-2017

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS - LET.

Monsieur Rock Pratte, directeur du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d'enfouissement technique.

183-07-2017

ADJUDICATION CONTRAT FOURNITURE DE CARBURANT DIÉSEL.

Conformément à la résolution 146-06-2017, monsieur Rock Pratte, directeur du Lieu d'enfouissement technique a transmis pour et au nom de la municipalité par voie d'invitation écrite à Desroches Groupe Pétrolier et aux Pétroles C. Poirier Inc les documents nécessaires pour le dépôt d'une soumission pour la fourniture et la livraison de carburant diesel;

Attendu que monsieur Rock Pratte, directeur du LET agissant comme responsable en octroi de contrat pour cette demande de soumission, recommande dans son rapport d'évaluation du 28 juin 2017, d'adjuger le contrat aux Pétroles C. Poirier Inc.;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Julien St-Onge, appuyé par la conseillère Josiane Appleby et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de Les Pétroles C. Poirier Inc. au prix unitaire de 0,9541 du litre pour la fourniture et la livraison de carburant diesel pour le département de la voirie et le LET. Les dispositions du mandat sont stipulées au document contractuel, le prix et la durée du mandat y sont inclus, soumission 2017-03, résolution 146-06-2017.

.....

184-07-2017 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 143, RUE PRINCIPALE OUEST.

La secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-Alphonse, madame Reina Goulet, fait lecture du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 8 juin 2017 mentionne que le Comité d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure et que nous avons reçu une demande d'information et qu'aucune objection n'a été déposée.

Il est proposé par le conseiller Luc Poirier, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 143, rue Principale Ouest affectant le lot 5 522 465 du cadastre du Québec, numéro de matricule 2039-71-6133 afin de régulariser l'empiètement du bâtiment principal situé à 0.2 mètre de la ligne latérale (Est) et de la ligne arrière du lot (Nord), alors que le règlement de zonage exige une marge de recul latérale minimale de 2 mètres et une marge de recul arrière minimale de 4.6 mètres.

.....

185-07-2017 PIIRL – MANDAT ARPO GROUPE CONSEIL.

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Josiane Appleby et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte les travaux de la dernière étape «Plans et devis» concernant l'offre de services professionnels – demande d'aide financière et plans et devis de Arpo Groupe-conseil inc en date du 28 juillet 2016 pour la réfection de la rue Principale Est dans le cadre du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) au montant de 12 200.00\$ taxes en sus, ce montant provient de la réserve carrières et sablières. De plus, à la résolution 218-09-2016 pour l'étape de la réalisation d'un relevé topographique le montant aurait dû être de 3 300.00\$ et non de 3 600.00\$. Et comme exigé par le ministère des Transports, le bordereau de soumission signé par le plus bas soumissionnaire conforme (appel d'offres) sera conditionnel à l'obtention d'une aide financière et à l'acceptation de l'aide financière par la municipalité et à l'approbation d'un règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

.....

186-07-2017 LETTRE DE REMERCIEMENTS – URLS.

Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre une lettre à monsieur Nicolas Méthot pour le remercier de tout le travail accompli en tant que directeur général de l'Unité régionale loisir et sport pour notre municipalité et la région, nous lui souhaitons une très belle retraite.

.....

187-07-2017 FÉLICITATIONS – COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE ET – CLUB SOCCER.

Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre nos félicitations au Comité de la Bibliothèque ABC du Savoir pour le bon travail accompli et leurs nominations au Gala reconnaissance du Réseau Biblio GÍM et au Club de soccer Les Lynx pour leur nomination lors de la remise des prix ExcÉlan loisir et sport de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

.....

188-07-2017

FERMETURE DU PONT DE LA RIVIÈRE GRANDE-CASCAPÉDIA.

Il est proposé par le conseiller Luc Poirier, appuyé par le conseiller Julien St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de nous transmettre un échéancier concernant les travaux ainsi que la date prévue pour la réouverture du pont de la route 132 qui enjambe la rivière Grande-Cascapédia à New Richmond fermé depuis le 8 mai 2017 et nous demandons à toutes les municipalités de la MRC de Bonaventure et de la MRC Avignon d'effectuer la même demande auprès du ministère des Transports.

.....

189-07-2017

CLÔTURE.

Il est proposé par la conseillère Josiane Appleby et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 20.

Gérard Porlier
Maire

Reina Goulet, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....